

## Cas pratique : Qualification de fait

Par **Lola56**, le 09/12/2011 à 21:35

bonjour,

J'ai un cas pratique à faire et c'est la 1ère fois. J'aimerais comprendre ce que signifie "qualification des faits", en gros la 2ème étape du cas pratique ! J'espere que vous comprenez :)

Merci d'avance.

Par **alex83**, le 09/12/2011 à 21:38

Bonjour,

Si vous allez chez la boulangère et que vous achetez une baguette de pain, comment qualifiez-vous cela juridiquement ? (contrat de vente, consensuel, d'adhésion).

Voilà la question posée. A appliquer aux faits de votre cas pratique.

Par **Camille**, le 10/12/2011 à 10:48

Bjr,

Autre cas pratique...

Un certain Dominique X... sort tout nu de sa douche dans la suite présidentielle d'un hôtel cochu et tombe nez à nez – si je puis dire – avec une femme de ménage. Vu ce qui s'ensuit, comment appelez-vous ça, juridiquement ?

Vous vousappelez Lola Vance Jr et vous êtes District Attorney de la Cour suprême du comté de New York, quelle est votre mission fondamentale ?

P.S. : Toute ressemblance avec... [smile25]

Par **alex83**, le 10/12/2011 à 14:23

Il n'existe pas de délit de concupiscence ?

[smile25][smile25][smile25]

Par **Camille**, le **10/12/2011 à 16:02**

Bonjour,  
Vous prononcez ça en combien de mots ?  
[smile17]

Bon, bon, d'accord, d'accord, je >>>>>>>>>>>>>>>>  
[smile36]